



Bruxelles, le 31 mars 2021

CM 2486/21

Dossier interinstitutionnel:
2021/0061(NLE)

TRANS
MAR
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: roxana.radulescu@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 5436

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse pour le vendredi 9 avril à 15 heures HEC (heure de Bruxelles) par courrier électronique à roxana.radulescu@consilium.europa.eu et à avia-mar@consilium.europa.eu**

Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure et de la Commission centrale pour la navigation du Rhin sur l'adoption de standards relatifs aux services d'information fluviale harmonisés

- Adoption
 - Lancement de la procédure écrite
-

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 31 mars 2021, de recourir à la procédure écrite¹, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure et de la Commission centrale pour la navigation du Rhin sur l'adoption de standards relatifs aux services d'information fluviale harmonisés, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 7055/21.

Veuillez répondre par "**OUI**", par "**NON**" ou par "**ABSTENTION**".

¹ Voir doc. ST 7054/21.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

La décision du Conseil, si elle est adoptée, sera publiée au Journal officiel.

Le Parlement européen sera informé de l'adoption, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil au plus tard le **vendredi 9 avril 2021 à 15 heures HEC (heure de Bruxelles)** et être envoyées par courrier électronique à: roxana.radulescu@consilium.europa.eu et avia-mar@consilium.europa.eu.
